



# PRESAO

Programme de Renforcement et de Recherche sur la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest  
West Africa Food Security Capacity Strengthening and Research Program

Résumé N° 1- 2011-08

Août 2011

## Composante SRAI

Strengthening Regional Agricultural Integration in West Africa

# Dynamique de la consommation alimentaire dans la sous-région Ouest-Africaine: principales tendances

Par:

Maurice Taondyande (IITA)

Momar Sylla ((ANSD, Sénégal)

Songré Oumarou (DPSAA/DGPER/BURKINA)

**syngenta** fondation pour  
une agriculture  
durable



Les documents du PRESAO sont disponibles à <http://www.aec.msu.edu/fs2/presao.htm>

La hausse spectaculaire des prix des denrées alimentaires sur le marché international en 2007/2008 se sont répercutées de manière brutale sur les marchés alimentaires de l'Afrique de l'Ouest (prix des denrées de grande consommation importées comme produites localement), quoique dans une moindre mesure pour ces dernières. Afin de guider les décideurs dans la formulation de politiques de sécurité alimentaire efficaces, cette étude menée conjointement par ReSAKSS-Afrique de l'Ouest et MSU-Mali a analysé les éléments suivants : (i) la structure de la consommation calorifique au cours de ces dernières années et la diversité de la diète, (ii) la structure des dépenses alimentaires et leur changement dans le temps, (iii) la dynamique de la consommation réelle des différents produits alimentaires, (iv) le niveau de dépendance alimentaire de la sous-région et (v) les préférences alimentaires des populations. Les analyses effectuées à partir des enquêtes sur les ménages ont été désagrégées par milieu de résidence et par niveau de revenu afin de permettre un meilleur ciblage dans la conception des filets de sécurité alimentaire.

### **Aperçu sur le profil de consommation alimentaire de la sous-région**

La consommation alimentaire des pays sahéliens de la région est basée principalement sur les céréales avec une contribution calorifique de 63% en moyenne. Elle est plus diversifiée en Côte d'Ivoire et au Togo avec respectivement une contribution moyenne de 31% et 48% pour les céréales et de 33% et 25% pour les racines et tubercules. Les principaux produits de base sont le mil et le sorgho au Burkina Faso et au Niger, le riz<sup>1</sup> en Côte d'Ivoire et au Sénégal et le maïs au Togo. Avec une contribution de 10%, il est important de souligner l'ancrage du blé dans les habitudes alimentaires des ménages au Sénégal. Le régime alimentaire en termes de consommation en macronutriments (glucides, protéines et lipides) est déséquilibré pour l'ensemble des pays. La part des protéines dans la consommation alimentaire oscille entre 9,1% au Togo et 13% au Niger. Les pays sahéliens (Burkina Faso, Niger et Sénégal) ont tous atteint la norme minimale de 11% du fait de leurs ressources animales. Celle des lipides varie entre 18,6% en Côte d'Ivoire et au Niger et 24,5% au Sénégal pour une norme comprise entre 30 et 35%. La part des glucides oscille entre 65,1% au Sénégal et 73,2% en Côte d'Ivoire pour une norme comprise entre 50 et 55%. Cette consommation calorifique est assurée par des dépenses dont le poids dans les ressources des ménages dépasse 50% dans quatre pays (Burkina Faso, Niger, Sénégal et Togo). Durant la décennie 2000, la part des dépenses alimentaires dans le budget oscillait entre 38,6% en Côte d'Ivoire et 60,1% au Niger. Il est important de souligner l'extrême fragilité des ménages au Burkina Faso, au Niger et au Togo. Les enquêtes réalisées en 2003 au Burkina Faso et en 2005 au Niger montrent que 80% des individus dans ces pays vivent dans des ménages qui consacrent au moins 60% des ressources à l'alimentation. Au Togo (en 2005), c'est 60% de la population qui vit dans des foyers qui allouent au moins 60% des dépenses à l'alimentation. Ces couches sociales sont particulièrement vulnérables aux tensions sur les prix des biens alimentaires.

---

<sup>1</sup> Il est tout à fait possible que le riz occupe la première place au Mali en terme de contribution calorifique vu qu'il occupe le premier poste de dépense alimentaire, mais en l'absence de bilan alimentaire pour le Mali, il est difficile de conclure.

## II. Evolution de la structure des dépenses alimentaires

L'analyse des dépenses alimentaires au cours de ces dernières années montre que le riz est le premier poste de dépense alimentaire en Côte d'Ivoire (18,6% en 2008) au Mali (18,6% en 2006), et au Sénégal (15,2% en 2002). Au Burkina Faso et au Niger, avec un poids respectif de 29,5% (en 2003) et 43% (en 2005), le mil/sorgho occupe le premier poste de dépense alimentaire. Au Togo, c'est le maïs qui occupe la première position avec un poids de 10,3% en 2006. Il est à noter que les racines et tubercules viennent en deuxième position en Côte d'Ivoire et au Togo. Une analyse du profil des dépenses alimentaires par milieu de résidence révèle la prédominance du riz en milieu urbain dans tous les pays. Les dépenses alimentaires des ruraux restent focalisées sur le mil/sorgho au Burkina Faso et au Niger, le maïs, les racines et tubercules au Togo tandis qu'en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal, on note une prédominance du riz. Une analyse du profil de dépense selon le niveau de revenu révèle que 40% de la population la plus pauvre au Mali, au Burkina Faso et au Niger vit dans des ménages qui consacrent respectivement 26%, 43% et 56% des dépenses alimentaires à l'achat du mil/sorgho. Les filets de sécurité alimentaire devront cibler le mil et le sorgho au Niger, au Burkina Faso et au Mali en ce sens qu'ils représentent respectivement 56, 43,3 et 26,2 % du budget alimentaire de 40% des populations les plus pauvres dans ces pays. Pour cette catégorie de la population, une tension sur les prix du mil/sorgho due à l'insuffisance de l'offre, risque de la précipiter dans une situation alimentaire difficile. En Côte d'Ivoire, les ressources destinées à l'alimentation des plus pauvres vont majoritairement à l'achat du riz (22,1%), au manioc (9,4%) et à l'igname (9,2%). Au Sénégal, c'est le riz et les produits dérivés du blé qui dominent dans les dépenses alimentaires des plus pauvres. Enfin, avec 17% de coefficient budgétaire, le maïs est le produit le plus consommé par les plus défavorisés au Togo.

En termes d'évolution<sup>2</sup> de la structure des dépenses alimentaires, on peut noter une percée de « nouveaux produits » au détriment des denrées traditionnellement consommées. La part du riz a augmenté en milieu urbain au Mali (+4 points), en Côte d'Ivoire (+8 points), a baissé au Sénégal (-3 points) et est resté stable au Burkina Faso. Elle a augmenté en milieu rural dans les autres pays (de 2 points au Sénégal à 8,1 points au Mali). Celle du maïs a augmenté au Burkina Faso (+3 points en milieu urbain et +0,6 point en milieu rural) et au Mali (+1 point en milieu urbain et +0,7 point en milieu rural). Les racines et tubercules ont vu leur poids augmenter en milieu urbain de 1,3 points au Mali et 0,4 point au Sénégal (et 0,6 point en milieu rural). Pour ces pays sahéliens à régime alimentaire basé sur les céréales, cette hausse de la part des racines et tubercules dans les dépenses alimentaires traduit un effort de diversification de la consommation. En ce qui concerne les denrées traditionnelles, le poids du mil/sorgho a baissé au Burkina Faso (-3,1 points en milieu urbain et -2 points en milieu rural), au Mali (-2 points en milieu urbain et -6 points en milieu rural) et au Sénégal (-7,4 points en milieu rural). En Côte d'Ivoire, celles de l'igname et du maïs ont baissé respectivement 2,3 et 1,4 points en milieu rural. Les dépenses relatives en produits animaux (viande, poisson, produits laitiers) connaissent une progression au Mali (+3,5%), en Côte d'Ivoire (+13,2%), au Sénégal (+13,4%) et au Burkina Faso (+26,4%). La même tendance est observée pour les fruits et légumes (+8% au Sénégal, +21,5% en Côte d'Ivoire et +61% au Burkina Faso) avec cependant une baisse au Mali (-40%).

### Dynamique de la consommation réelle

Le niveau de consommation des produits de base s'est amélioré dans la sous région au cours de ces vingt dernières années. Entre les périodes 1995-1999 et 2005-2008, la consommation céréalière par tête a progressé de 4% au Togo, 8% au Niger, 11,6% au Burkina Faso, 18,6% au Mali,

<sup>2</sup> Cette analyse a été faite seulement pour le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal du fait de la disponibilité des données

20% au Sénégal et 32.8% au Bénin. Cette hausse est imputable à l'augmentation de la consommation du riz, du maïs et du blé. Cela veut dire que l'augmentation de la consommation alimentaire s'est faite au profit de céréales échangeables et pour lesquelles l'Afrique de l'Ouest est en général très déficitaire et compte sur les importations du marché mondial. Entre le début des années 1990 et la fin des années 2000, la demande de riz par habitant a doublé au Burkina Faso, au Mali et au Niger et a progressé de 80% au Togo. En Côte d'Ivoire, elle a évolué de 23% entre la fin des années 1990 et celle des années 2000. Au Sénégal, malgré la hausse de la demande du riz en milieu rural, elle a baissé de 5.5% au niveau national du fait de la baisse de la consommation en milieu urbain. Pour le Burkina Faso et le Mali, la progression de la demande du riz par habitant est tirée par une augmentation plus importante de la consommation en milieu rural tandis qu'en Côte d'Ivoire, c'est le milieu urbain qui a entraîné l'augmentation de la demande. Il convient de souligner que l'augmentation de la consommation du riz s'est faite à partir des importations massives. Le taux de dépendance aux importations a augmenté dans tous les pays. Au cours de ces dernières années, à l'exception du Mali où il était de 24%, il oscillait entre 65% au Togo et 94% au Sénégal. La consommation du maïs connaît une évolution similaire avec une augmentation de la demande par tête de 13% au Togo, 24% au Bénin, 68% au Mali entre les périodes 1990-1994 et 2005-2008, 52% au Burkina Faso et 79<sup>3</sup>% au Sénégal entre les périodes 1995-1999 et 2005-2008. En Côte d'Ivoire, elle est restée quasi constante. Au Burkina Faso et au Mali, l'augmentation de la demande de maïs par habitant est plus entraînée par le milieu urbain. La hausse de la demande du riz et du maïs s'est faite au détriment du mil/sorgho, dont la consommation a baissé dans une fourchette comprise entre 2.1% au Burkina Faso et 37% au Sénégal. Toutefois, la consommation du mil/sorgho est restée quasi constante au Mali et a augmenté de 12.5% au Niger. L'évolution des dépenses consacrées à l'achat du mil/sorgho révèle une baisse plus importante de sa demande en milieu rural au Mali et au Sénégal, tandis qu'au Burkina Faso, la diminution de la demande est imputable à celle du milieu urbain. A l'exception du Bénin et du Niger, la consommation des produits dérivés du blé a augmenté dans les pays de la sous-région. Cette hausse oscille entre 51% au Burkina Faso et 125% au Togo entre les périodes 1990-1994 et 2005-2008. En Côte d'Ivoire, elle a augmenté légèrement de 8% entre la fin des années 1990 et celle des années 2000. Cette modification des habitudes alimentaires en faveur du blé serait le fait de l'urbanisation et du mode de consommation des urbains qui associent le pain à certains plats. Pour ce qui est des racines et tubercules, les disponibilités par tête ont augmenté au Bénin et en Côte d'Ivoire. Toutefois, au Togo on assiste à une substitution des racines et tubercules par les céréales. Dans les pays sahéliens, une tendance à la hausse de la consommation des racines est constatée aussi. Cela résulte des efforts de diversification de la production dans ces pays pour la réduction des risques d'insécurité alimentaire. La hausse des importations de poisson congelé à faible prix, a favorisé l'augmentation de la consommation du poisson au Bénin, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire malgré la baisse de la production dans ces pays. Les importations nettes par tête ont été multipliées par 4 au Bénin entre 1999 et 2008, par 8 au Burkina Faso entre 1994 et 2008 et par deux en Côte d'Ivoire entre 1996 et 2008. La hausse continue du prix de la viande et du poisson local a entraîné certainement un report de la demande des ménages vers les poissons congelés importés dont les prix sont à la portée des ménages. L'amenuisement des ressources halieutiques au Mali et au Sénégal<sup>4</sup> (les deux plus grands producteurs de poisson de la sous-région) a induit une baisse de la consommation du poisson dans ces pays. Au Togo, une tendance similaire sur la consommation est observée du fait de la forte baisse des importations et de l'insuffisance de la production. Au Sénégal, la baisse de la consommation de poisson est compensée probablement par une hausse de celle de la viande. En effet, entre 1994 et 2002, les dépenses en viande ont évolué de 131% tandis que l'inflation a été

---

<sup>3</sup> Si dans les autres pays, la hausse de la consommation du maïs a été favorisée par l'augmentation de la production, au Sénégal, elle est plutôt induite par une augmentation des importations sur le marché international.

<sup>4</sup> Il convient de noter que le Sénégal est exportateur net de poissons et fruits de mer

de 83% pour la même période. La consommation de viande semble diminuer au Mali et en Côte d'Ivoire ; l'inflation ayant été supérieure à l'augmentation des dépenses par tête dans ces pays. Soulignons la hausse des importations extra régionales de la viande de volaille au Bénin et au Togo et de la viande/abats de bœuf en Côte d'Ivoire et au Sénégal qui pourraient menacer à terme le développement des filières animales de la région. L'analyse de l'évolution des dépenses combinée à l'évolution des prix montre une augmentation de la consommation des produits laitiers en milieu urbain au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Cette hausse serait imputable à l'augmentation des importations nettes par tête des produits et des efforts de transformation de la production locale constatée au cours de ces dernières années. La faiblesse de la qualité des statistiques sur les productions locales de lait ne permet pas d'apprécier l'évolution de sa consommation en milieu rural.

### **Niveau d'autosuffisance alimentaire et évolution récente de l'offre des produits de base**

La sous-région est globalement autosuffisante en céréales locales (mil, sorgho, maïs), en racines et tubercules (manioc, igname, patate douce...) et en fruits et légumes. Les mesures de relance de l'offre vivrière pour atténuer la crise de la vie chère et la bonne pluviométrie enregistrée en 2008 ont permis une hausse de la production du maïs dans la sous-région de 28% en 2008 par rapport à la production moyenne de 2000-2007. Cette augmentation était de 37% pour le mil/sorgho et 29% pour les racines et tubercules. Cependant, on a observé un fléchissement de la production vivrière en 2009 de -6% pour le maïs, -21% pour le mil/sorgho et -7% pour les racines et tubercules. Malgré les hausses de la production du riz en 2008 (+35% par rapport à 2000-2007) et en 2009 (+14% par rapport à 2008), la sous-région demeure déficitaire en riz. Ce déficit est structurel malgré le potentiel de production de la région. A l'exception du Mali qui produit en moyenne environ 75% de sa consommation, le taux d'autosuffisance en riz oscille entre 15% au Niger et 41% au Togo sur la période 2001-2009. Quant au blé, il est entièrement importé dans tous les pays. En ce qui concerne les produits animaux, les pays sahéliens de la région sont autosuffisants en viande et exportent une partie de leur cheptel vers les pays côtiers dont la production en viande est insuffisante. Toutefois, les pays côtiers se ravitaillent en viande/abats et en viande de volaille sur le marché international. La quasi-totalité de la consommation de viande de volaille au Bénin provient des importations extrarégionales. Les importations de viande rouge et abats progressent aussi en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Tous les pays sont déficitaires en poisson à l'exception du Sénégal qui couvre entièrement sa consommation. Le taux d'autosuffisance en poisson sur la période 2000-2009 est de 24% en Côte d'Ivoire, 32% au Burkina Faso et 137% au Sénégal. Environ 19% de la consommation des produits laitiers en Côte d'Ivoire est couverte par la production locale contre 42% au Sénégal et 92% au Burkina Faso et au Niger.

### **Perspectives de demande alimentaire**

Il existe un important marché pour les filières agro-alimentaires. D'une part, la forte croissance démographique dans la région induira naturellement une augmentation de la demande potentielle. D'autre part, les analyses montrent que si les perspectives économiques sont meilleures, la demande alimentaire par habitant continuera à croître du fait du faible niveau de satisfaction des besoins nutritionnels de la plupart de la population ouest africaine. En effet, pour une augmentation du revenu par tête de 100 FCFA, les ménages urbains consacreront un montant oscillant entre 23 au Mali à 47FCFA au Togo à l'achat des biens alimentaires. Pour les ménages urbains, ce montant variera entre 42 en Côte d'Ivoire à 67 FCFA au Niger. En milieu urbain, la composition par produit de cette demande supplémentaire montre une nette préférence pour le riz, les fruits et légumes et les produits animaux. Environ 15% de cette nouvelle demande est consacré au riz au Burkina Faso, au Niger et au Mali, 8% au Sénégal et en Côte d'Ivoire et 5% au

Togo. 10% seront consacré aux fruits et légumes au Burkina Faso et au Niger, 15% en Côte d'Ivoire et au Togo et 13% au Sénégal. La part qui sera consacrée à la viande oscille entre 8% au Togo et 25% au Sénégal. Pour le poisson, elle varie entre 5% au Mali et 11% au Sénégal. La préférence pour les produits laitiers est relativement plus faible avec une part de l'augmentation des revenus qui leur sera consacrée variant entre 2% au Burkina Faso et 7% au Mali. A l'instar des urbains, les ruraux comptent les produits animaux parmi leurs préférences alimentaires. On note que le mil/sorgho occupe toujours une place prépondérante dans les choix céréaliers des ménages ruraux au Burkina Faso et au Niger avec des propensions marginales à consommer<sup>5</sup> de 24% et de 42% respectivement contre 10% pour le riz. Ce qui veut dire que des efforts particuliers doivent être consentis dans ces pays pour l'accroissement et la stabilisation du mil/sorgho. Avec des propensions marginales à consommer de 24%, 16% et 15% respectivement au Mali, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, le riz est le plus préféré en milieu rural dans ces pays. A la différence du mil/sorgho, le riz est une denrée échangeable sur un marché international très étroit. A ce titre, les producteurs locaux doivent faire face à une concurrence très rude avec le marché international. Par ailleurs, on sait que le développement des productions rizicoles passe nécessairement par des investissements importants aussi bien de la part des pouvoirs publics que des producteurs eux-mêmes. Ces choix dont la rentabilité dépendra, entre autres, de l'évolution et de la stabilité des marchés internationaux incarnent le type de décision à prendre dans le long terme dans un contexte d'incertitude. Par conséquent, la sécurisation de ces investissements sera une question majeure dans la capacité des pays à faire face à la demande croissante du riz.

---

<sup>5</sup> La propension marginale à consommer une denrée alimentaire donne la part de cette denrée dans l'augmentation totale des consommations alimentaires.